

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Collège Notre Dame
Reims (Marne – 51)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0511138K_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Collège Notre Dame
Reims (Marne - 51)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0511138K_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Laure GUIRRIEC	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le collège privé Notre Dame est situé au 8 rue Saint Pierre les Dames, dans le centre-ville de Reims (51). Ce collège accueille 740 enfants âgés de 10 à 14 ans.

Le collège s'étend sur une surface d'environ 7 020 m² et comprend :

- Six bâtiments avec des niveaux de sous-sols partiels. Trois de ces bâtiments accueillent en particulier les salles de classe et un bâtiment accueille un logement de fonction ;
- Des espaces extérieurs accessibles aux élèves et aux enfants du logement de fonction constitués :
 - o de zones enherbées et de sols non recouverts ;
 - o d'enrobé.

Les bâtiments sont en bon état général. Il n'y a pas de jardin pédagogique dans l'enceinte de l'ETS. Aucun indice de pollution n'a été observé lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

L'étude historique a montré que le terrain du collège a été à usage d'hôpital puis de bâtiment religieux entre le XIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Les bâtiments du collège sont à usage d'école depuis le début du XX^{ème} siècle. Certains ont été reconstruits dans les années 1920 après la 1^{ère} guerre mondiale, et des agrandissements ont eu lieu en 1965 et dans les années 1980.

La démarche de diagnostic a été initiée du fait de la localisation d'un site BASIAS (référéncé CHA5105555 - activité de garage) en contiguïté du collège. La recherche documentaire a montré qu'en fait ce site ne se situait pas en contiguïté mais à 145 m au nord-ouest de l'ETS.

Plusieurs activités potentiellement polluantes ont été recensées à proximité de l'ETS (moins de 100 m de l'ETS):

- Une ancienne fonderie (CHA5105553), à 35 m au sud de l'ETS. Cette fonderie de cuivre, de petite taille, était en activité au XIX^{ème} siècle, et possédait une cheminée ;
- Une ancienne menuiserie (CHA5105137), située à 110 mètres au sud-ouest de l'ETS. Ce site, en activité au XIX^{ème} siècle, possédait également une

cheminée, dont l'activité a fait l'objet de plaintes par les riverains en raison des fumées de mazout ;

- Un ancien garage (CHA5105554), dont la localisation a été évaluée, en se basant sur l'approche la plus défavorable, à 40 m au nord-ouest du site. Deux réservoirs souterrains d'essence y étaient installés (3 m³ chacun).

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique la présence d'une nappe d'eau souterraine profonde, à environ 16 m de profondeur au droit de l'ETS. Le sens d'écoulement préférentiel au droit de l'ETS est déterminé vers le sud-ouest, vers la rivière La Vesle, qui traverse Reims.

Le collège est donc positionné en latéral hydraulique du site ayant motivé le diagnostic (CHA5105555) et du garage identifié à proximité de l'ETS (CHA5105554). Il est en amont hydraulique de la fonderie (CHA5105553) et de la menuiserie (CHA5105137).

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un collège avec un logement de fonction, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'ingestion des sols superficiels de l'ETS par les enfants du logement de fonction.

En effet, la présence de cheminées sur les sites voisins ne permet pas de conclure quant à l'absence d'influence de ces sites sur la qualité des sols superficiels de l'ETS (retombées de poussières ou fumées des cheminées des anciennes menuiserie et fonderie).

Les deux autres scénarios d'exposition ne sont pas retenus :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments :

L'éloignement des sites industriels (et leur position hydraulique) par rapport aux lieux de vie de l'ETS permet d'écarter la possibilité de présence de substances volatiles issues des sites BASIAS au droit des bâtiments utilisés par les élèves.

- l'ingestion d'eau potable :

Aucune pollution n'étant suspectée au droit du collège, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS voisins sur la qualité des sols de surface accessibles aux enfants du logement de fonction, nous proposons que le collège Notre Dame (0511138K) fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Collège Notre Dame - Région Champagne-Ardenne, Département de la Marne, Reims (51)
Note de Première Phase (NPP) N° 0511138K_RNPP.doc*

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne les sols de surface présents dans les différentes cours de l'ETS, accessibles potentiellement aux enfants du logement de fonction.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».